



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1/ Les conditions ci-dessous sont censées être connues de l'acheteur lorsqu'il nous transmet sa commande

2/ Nos prix de vente sont ceux du **TARIF EN VIGUEUR** le jour de la livraison. Ils s'entendent **HORS TAXES, MARCHANDISES DEPART USINE**. Ils sont révisables en fonction des fluctuations économiques.

3/ Les prix indiqués sur nos propositions ne sont valables que pour une commande passée dans un délai d'un mois.

4/ Les délais de livraison sont communiqués à titre indicatif. Nous ne pouvons en aucun cas être tenus à verser une indemnité quelle qu'elle soit pour cause de retard. Les délais indiqués ne tiennent pas compte des jours fériés légaux, jours de fermeture pour congés annuels et autres.

5/ Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, sans aucune dérogation à cette clause dès la prise en charge du matériel par le transporteur ou la poste.

6/ le réceptionnaire doit vérifier la quantité, la qualité, les dimensions et le bon état des marchandises: les réclamations en cas de non conformité avec la commande doivent nous parvenir dans un délai maximum de 8 jours. Les marchandises que nous reconnaissons défectueuses, seront remplacées purement et simplement sans qu'une indemnité puisse être réclamée à quel titre que ce soit.

Aucun retour ne sera accepté sans l'accord de notre Service Commercial

7/ FABRICATION SPECIALE HORS STOCK

Pour toute commande inférieure à 1000 m par couleur et par diamètre = **46 € HT** pour **FRAIS FORFAITAIRES DE MISE EN ROUTE**

8/ CONDITIONS DE PAIEMENT

Pour une première commande, nos factures sont payable **COMPTANT**

- **FACTURE INFÉRIEURE A 153 €: A RECEPTION DE FACTURE**
- **FACTURE SUPERIEURE A 153 €: TRAITE ACCEPTEE 60 JOURS LE 10**

Nous nous réservons le droit d'imposer tout autre mode de paiement que nous jugerons utile.

EN CAS DE RETARD DANS LES REGLEMENTS, LES AGIOS SERONT A LA CHARGE DU CLIENT et calculés sur la base de 1.2 % du montant TTC par mois. Le défaut de paiement de nos factures à l'échéance fixée entraînera une intervention contentieuse et l'application, à titre de dommage et intérêts et de clause pénale, d'une INDEMNITE EGALE à 15 % de la SOMME IMPAYEE, outre les frais judiciaires et intérêts légaux.

Le fait d'accepter une commande n'implique pas pour autant que nous en acceptons les conditions générales d'achat.

Toute contestation, quel qu'en soit l'objet, sera de la compétence du **TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHARTRES**, même en cas de stipulation contraire sur les lettres ou bons de commandes de nos clients, de même qu'en cas de stipulations d'appel de garantie ou de pluralité des défendeurs. Les différents modes de livraison ou de règlement n'apportent ni novation, ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.

ENVOIS EXPRESS

Si l'envoi est effectué en **EXPRESS A LA DEMANDE DU CLIENT**, les **FRAIS D'ENVOI SONT A SA CHARGE** quelle que soit la valeur de la commande.

MINIMUM DE FACTURATION

Pour **TOUTE FACTURATION INFÉRIEURE A 90 € HT NET**, il sera demandé une participation de **25 € de FRAIS FORFAITAIRES FIXES**

Clause de réserve de propriété (loi du 12 mai 1980) : Les marchandises vendues et livrées restent notre propriété jusqu'au paiement intégral de leur prix.